

CONSORT NT

Société Anonyme

58, boulevard Gouvion de Saint Cyr
75017 Paris
R.C.S Paris 389 488 016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Exelmans

Membre indépendant de **EAI** 
INTERNATIONAL

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit & Conseil - 21, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 45 20 20 23 - Fax : 01 45 20 20 27
RCS Paris B 482 026 739 - code APE 6920Z - TVA n° FR 584 820 267 39

CONSORT NT

Société Anonyme

58, boulevard Gouvion de Saint Cyr

75017 Paris

R.C.S Paris 389 488 016

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société CONSORT NT,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CONSORT NT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 5 138 milliers d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés selon les modalités décrites dans la note 2.3 « Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement » de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Votre société constate les résultats des contrats à long terme selon les modalités décrites au paragraphe 2.5 « Reconnaissance du revenu » de l'annexe aux états financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation du chiffre d'affaires à l'avancement, à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et

dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle permet de systématiquement détecter toute anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 9 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil

Stéphane DAHAN

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	25 142	25 142		
Fonds commercial	6 860		6 860	6 860
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 375 245	886 226	489 019	522 985
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	2 453 633	2 438 957	14 676	32 606
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	5 147 982	10 000	5 137 982	5 137 982
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	104 875		104 875	181 091
ACTIF IMMOBILISE	9 113 737	3 360 325	5 753 413	5 881 524
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 161 325	74 619	6 086 706	6 094 101
Autres créances	9 413 367	53 500	9 359 867	11 466 153
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	8 567 546		8 567 546	7 835 734
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	252		252	172
ACTIF CIRCULANT	24 142 491	128 119	24 014 372	25 396 160
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	33 256 228	3 488 444	29 767 784	31 277 685

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 1 760 980)	1 760 980	1 760 980
Primes d'émission, de fusion, d'apport	565 365	565 365
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	176 098	176 098
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	78 886	78 886
Report à nouveau	8 805 325	7 431 898
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 267 218	5 335 632
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	164 706	145 416
CAPITAUX PROPRES	16 818 577	15 494 274
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	33 381	33 381
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 657 186	12 445 286
Dettes fiscales et sociales	1 256 189	1 331 532
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 002 451	1 973 212
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	12 949 207	15 783 411
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	29 767 784	31 277 685

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				4 950
Production vendue de biens				
Production vendue de services	30 097 115		30 097 115	36 703 008
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	30 097 115		30 097 115	36 707 958
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			103 758	158 267
Autres produits			3 421 352	3 361 370
PRODUITS D'EXPLOITATION			33 622 224	40 227 596
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				9
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			29 764 456	36 404 156
Impôts, taxes et versements assimilés			54 108	157 477
Salaires et traitements			190 412	124 901
Charges sociales			81 934	53 132
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			31 545	95 994
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			74 619	103 442
Dotations aux provisions				
Autres charges			36 710	1 032
CHARGES D'EXPLOITATION			30 233 783	36 940 143
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 388 441	3 287 453
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			2 946 125	2 946 125
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			20 526	32 664
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 966 651	2 978 789
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			11 000	
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			11 000	
RESULTAT FINANCIER			2 955 651	2 978 789
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			6 344 092	6 266 242

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	242 410	8 000
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	39 641	20 434
CHARGES EXCEPTIONNELLES	282 051	28 434
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-282 051	-28 434
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	794 823	902 176
TOTAL DES PRODUITS	36 588 875	43 206 385
TOTAL DES CHARGES	31 321 657	37 870 753
BENEFICE OU PERTE	5 267 218	5 335 632

Annexes

Table des matières

- 1 Evénements de l'exercice
- 2 Principes comptables et méthodes d'évaluation
 - 2.1 Immobilisations incorporelles
 - 2.2 Immobilisations corporelles
 - 2.3 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement
 - 2.4 Créances et dettes
 - 2.5 Reconnaissance du revenu
 - 2.6 Provisions pour indemnités de fin de carrière
- 3 Analyse des comptes sociaux
 - 3.1 Immobilisations et amortissements
 - 3.2 Créances clients et comptes rattachés
 - 3.3 Autres créances
 - 3.4 Produits à recevoir et charges constatées d'avance
 - 3.5 Capitaux propres
 - 3.6 Fournisseurs et comptes rattachés
 - 3.7 Dettes fiscales et sociales et dettes diverses
 - 3.8 Charges à payer
 - 3.9 Echéances des créances et des dettes
 - 3.10 Répartition du chiffre d'affaires
 - 3.11 Autres achats et charges externes
 - 3.12 Dotations et reprises de provisions
 - 3.13 Résultat financier
 - 3.14 Résultat exceptionnel
 - 3.15 Intégration fiscale
 - 3.16 Retraitement des crédits-baux
- 4 Autres informations
 - 4.1 Tableau des filiales et participations (en K€)
 - 4.2 Identité des sociétés qui incluent CONSORT NT dans leur périmètre de consolidation
 - 4.3 Engagements hors bilan
 - 4.4 Effectif
 - 4.5 Rémunération des membres des organes d'administration et de direction
 - 4.6 Montant des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat
 - 4.7 Exposition aux risques particuliers

1 Evénements de l'exercice

Covid-19

La crise sanitaire Covid-19 avait eu des conséquences très importantes en 2020 sur l'activité de la société, ses effets se sont poursuivis avec des conséquences plus limitées :

La hausse du chiffre d'affaires du groupe Consort NT de 5 M€ ne suffit pas à revenir au niveau d'activité avant Covid-19 de l'année 2019 (145 M€).

Les filiales du groupe ont bénéficié de 971 K€ de remboursement de chômage partiel.

Au 31 décembre 2021, le groupe n'a aucune dette dont les échéances ont été reportées.

2 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général dans sa version consolidée au 1er janvier 2019.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en K Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées du fonds commercial et de logiciels amortis sur une durée allant de une à trois ans.

2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, dans le respect des règles fixées par les règlements du Comité de la réglementation comptable 2002-10 et 2004-06.

A cet effet, la société a décomposé l'immeuble de bureaux dont elle est propriétaire, la valeur des composants ressortant à 680 K€, soit 50% de la valeur totale. Les composants sont amortis sur une durée allant de 11 à 30 ans, la structure étant amortie sur 45 ans.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de leur durée de vie prévue.

Désignation	Durée d'amortissement	Mode
Constructions décomposées	11 à 45 ans	Linéaire
Installations générales, agencements divers	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	2 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans	Linéaire et dégressif
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Il a été considéré que les amortissements dégressifs pratiqués correspondaient à un amortissement économiquement justifié, eu égard à la politique de renouvellement des investissements et à la charge annuelle que représente la possession d'une immobilisation amortie.

2.3 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée si la valeur des titres est supérieure à la quote-part de situation nette correspondante. Le cas échéant, une actualisation des flux de trésorerie pourra être effectuée.

2.4 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

2.5 Reconnaissance du revenu

Le chiffre d'affaires comptabilisé est la résultante de deux éléments :

- les contrats cadre signés avec les clients ;
- l'émission de factures mensuelles acceptées par les clients sur la base des relevés de temps et l'état d'avancement des projets au forfait par rapport au reste à faire.

Prestations en régie :

Le chiffre d'affaires des prestations en régie est reconnu au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

Prestations en mode projet :

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la prestation. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture.

Les revenus ne sont pas comptabilisés lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la prestation.

Autres prestations :

Les autres prestations de services sont comptabilisées lors de la réalisation.

2.6 Provisions pour indemnités de fin de carrière

La convention collective prévoit un droit à indemnité de fin de carrière pour le personnel ayant cinq années d'ancienneté révolues.

La société ne constitue pas de provision pour indemnité de fin de carrière ou complément de retraite dans ses comptes sociaux.

Les engagements de retraite ont été évalués à 24 K€ au 31 décembre 2021 (dette latente non enregistrée dans les comptes) ; cet engagement repose sur les hypothèses de calcul suivantes :

- o Taux d'actualisation = 1.60%
- o Age de départ à la retraite = 65 ans pour les cadres
- o Convention collective = Syntec
- o Table de mortalité = INSEE 2011-2013
- o Taux de turnover = entre 0% et 60 % en fonction du statut et de l'âge du salarié
- o Taux de charges sociales : 45 %

3 Analyse des comptes sociaux

3.1 Immobilisations et amortissements

Immobilisations en K€	Au 01/01/2021	Acquisitions	Cessions	Au 31/12/2021
Concession, brevets	25			25
Fonds commercial	7			7
Constructions	1.375			1.375
Installations générales, agencement	1.296		114	1.182
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier	1.296		24	1.272

Immobilisations en cours				
Autres participations	5.148			5.148
Prêts et autres immo financières	181		76	105
Total	9 328		214	9 114

Amortissements en K€	Au 01/01/2021	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2021
Concessions, brevets	25			25
Constructions	852	34		886
Installations générales, agencet	1 293	3	114	1 181
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier	1 266	15	24	1 258
Total	3 436	52	138	3 350

La majorité des immobilisations sont localisées en Ile-de-France.

3.2 Créances clients et comptes rattachés

Clients et comptes rattachés en K€	31/12/2020	31/12/2021
Clients	5.853	5.828
Clients douteux		
Clients-Factures à établir	344	334
Dépréciation clients douteux	-103	-75
Total	6 094	6 .087

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 12 mois.

3.3 Autres créances

Autres créances en K€	31/12/2020	31/12/2021
Fournisseurs débiteurs	74	83
Fournisseurs-Avoirs à recevoir		
Personnel-Rémunérations dues		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4	4
Débiteurs divers	10	10
Etat-Taxe sur la valeur ajoutée	1.586	1.303
Groupe et associés	9.834	8.013
Dépréciation des autres créances	-42	-53
Total	11 466	9.360

Toutes ces créances ont une échéance inférieure à 12 mois.

3.4 Produits à recevoir et charges constatées d'avance

Les produits à recevoir s'élèvent à 334 K€. Il n'y a pas de charges constatées d'avance significatives.

3.5 Capitaux propres

Le capital social est composé de 2.201.225 actions d'un nominal de 0,8 euro, dont 0.54 % ont été mises à la disposition du public sur Euronext Access.

Les actions sont assorties d'un droit de vote double lorsqu'elles sont détenues depuis au moins deux ans sans interruption.

2020 en K€	Capital social	Primes	Réserves	Résultat exercice	Capitaux propres
Situation au 01/01/20	1.761	565	11.775		14.101
Dividendes			-3.962		-3.962
Résultat exercice				5.335	5.335
Variation Provisions réglementées			20		20
Situation au 31/12/20	1.761	565	7.833	5.335	15.494

2021 en K€	Capital social	Primes	Réserves	Résultat exercice	Capitaux propres
Situation au 01/01/21	1.761	565	13.168		15.494
Dividendes			-3.962		-3.962
Résultat exercice				5.267	5.267
Variation Provisions réglementées			20		20
Situation au 31/12/21	1.761	565	9.226	5.267	16.819

3.6 Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/20	31/12/2021
Fournisseurs	9.516	7.816
Fournisseurs -Factures non parvenues	2.930	2.841
Total	12.446	10.657

3.7 Dettes fiscales et sociales et dettes diverses

Dettes fiscales et sociales et dettes diverses en K€	31/12/20	31/12/21
Personnel et comptes rattachés	54	78
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26	37
Etat-Impôts sur les bénéfices		
Etat-Taxe sur la valeur ajoutée	1.171	1.083
Etat-Autres impôts, taxes et assimilés	80	55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Clients / clients Avoirs à établir	0	47
Groupe et associés	1.973	955
Autres comptes créditeurs		
Total	3 304	2.255

3.8 Charges à payer

Charges à payer en K€	31/12/20	31/12/21
Emprunts-Intérêts courus		
Fournisseurs-Factures non parvenues	2.930	2.840
Clients-Avoirs à établir		5
Dettes sociales ± charges à payer	77	111
Etat-Charges à payer	80	55
Total	3 087	3.011

3.9 Echéances des créances et des dettes

Etat des créances	Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	105		105
Créances clients	6 161	6 161	
Autres Créances	9 414	9 414	
Total	15 680	15 575	105

Etat des dettes	Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Dettes financières	33	33	
Fournisseurs	10 657	10 657	
Autres dettes	2 259	2 259	
Total	12 949	12 949	0

3.10 Répartition du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé en France et s'élève à 30 097 K€.

Répartition sectorielle	%
Banque	28,6
Industrie, Retail & Services	29,1
Télécom & Médias	25,5
Energie	7,6
Assurance & Santé	8,2
Public	1,0

Répartition par offre	
Infrastructures	76
Solutions	24

3.11 Autres achats et charges externes

Autres achats et charges externes en K€	2020	2021
Etudes et prestations de services	17	
Matériel, équipements et travaux		
Matières et fournitures non stockées	48	19
Sous-traitance générale	35.170	28.822
Redevances de crédit-bail		
Locations et charges locatives	933	618
Entretien et réparations	7	2
Primes d'assurance	1	
Autres achats et charges externes	35	33
Personnel extérieur		
Honoraires	91	113
Publicité et relations extérieures	70	122
Déplacements, missions et réceptions	8	4
Frais postaux et télécommunications	18	25
Services bancaires	5	6
Total	36 404	29.764

3.12 Dotations et reprises de provisions

Provisions en K€	Au 01/01/21	Dotations	Utilisations	Reprises	Au 31/12/21
Provision amort dérogatoires	145	19			165
Prov. Immo financières	10				10
Prov. Clients	103	75		103	75
Prov. Autres créances	42	11			53
Total	301	105		103	303
Dont dotation/reprise d'exploitation		75		103	
Dont dotation/reprise financières		11			
Dont dotation/reprise exceptionnelles		19			

3.13 Résultat financier

Le résultat financier est de 2 956 K€ et correspond principalement aux dividendes reçus des filiales.

3.14 Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles de 282 K€ correspondent pour 40 K€ à des dotations aux amortissements et pour 242 K€ à des couts de locaux non utilisés (loyers et taxes).

3.15 Intégration fiscale

La société a opté pour entrer à compter du 1^{er} janvier 2019 dans un périmètre d'intégration fiscale au sens de l'article 223A du Code Général des impôts dont la société **CONSORT GROUP** est la tête de groupe.

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale, les filiales comptabilisent leur charge d'impôt comme en l'absence d'intégration et la société mère bénéficie seule des économies ou surcoûts liés au régime de l'intégration fiscale.

La différence entre l'impôt dû sur le résultat d'ensemble et les contributions des filiales est comptabilisée immédiatement par la société mère en résultat.

Impôt sur les sociétés en K€	2020	2021
Résultat courant	910	870
Résultat exceptionnel	-8	-75
Intégration fiscale		
IS net	902	795

3.16 Retraitement des crédits-baux

Néant.

4 Autres informations

4.1 Tableau des filiales et participations (en K€)

Filiales à plus de 50% en K€	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis	Montants des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultat	Dividendes encaissés
CONSORT FRANCE	1.852	12.910	100%	4.715	4.715			137.885	3.730	2.946
CONSORT R&D	460	1551	90%	414	414			994	130	
CONSORT Maroc	9	1.234	100%	9	9			4.029	313	
CONSORT Italia	10	-34	100%	10	0				-5	

4.2 Identité des sociétés qui incluent CONSORT NT dans leur périmètre de consolidation

Les comptes de la SA CONSORT NT sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés établis :

- par la SA CONSORT NT, RCS Paris 389 488 016 - 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris, cotée sur le marché libre
- Par la SAS CONSORT Group, RCS Paris 840 798 136 - 58 bd Gouvion Saint-Cyr - 75017 Paris, qui contrôle la SA CONSORT NT (sous-palier et consolidation contractuelle)

4.3 Engagements hors bilan

Néant

4.4 Effectif

	2020	2021
Effectif moyen (cadre)	1	1
Effectif à la clôture de l'exercice (cadre)	1	1
Effectif cadres	1	1

4.5 Rémunération des membres des organes d'administration et de direction

CONSORT NT n'a pas versé de rémunération aux membres de son Conseil d'Administration. Aucun engagement en matière de retraite n'excède ce qui est attribué aux salariés.

4.6 Montant des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat

Montants liés au contrôle légal des comptes	30 K euros
Montants relatifs aux conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes	

4.7 Exposition aux risques particuliers

La société CONSORT NT ne possède pas de créances ou dettes en monnaie étrangère.

La société CONSORT NT n'a ni engagement sur les instruments de couverture ni dettes à taux variable.